

Décision sur la proposition de la Commission en ce qui concerne la nomination du président, du vice-président et de membres du Conseil de résolution unique

2014/0901(NLE) - 16/12/2014 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a décidé par 522 voix pour, 105 contre et 67 abstentions, d'approuver la proposition de la Commission en ce qui concerne la **nomination du président, du vice-président et des membres du Conseil de résolution unique (CRU)**.

Le Parlement a approuvé la proposition de la Commission de nommer les candidats proposés dont les noms suivent:

- Elke König au poste de présidente du CRU,
- Timo Löytyniemi au poste de vice-président du CRU,
- Mauro Grande, Antonio Carrascosa, Joanne Kellermann et Dominique Laboureix aux postes de membres du CRU.

Aux termes du [règlement \(UE\) n° 806/2014](#), le président, le vice-président et les membres du Conseil de résolution unique (CRU) sont nommés sur la base de leur mérite, de leurs qualifications, de leurs compétences, de leur connaissance des domaines bancaire et financier, et de leur expérience en matière de surveillance et de réglementation financières, ainsi que de résolution des banques.

Le 5 décembre 2014, la Commission a adopté une proposition pour la nomination du président, du vice-président et des membres du Conseil de résolution unique et l'a transmise au Parlement. La commission des affaires économiques et monétaires du Parlement a ensuite procédé à l'audition des candidats proposés pour évaluer leurs qualifications.